DÉCISION D'EXÉCUTION (UE) 2019/265 DE LA COMMISSION

du 12 février 2019

écartant du financement de l'Union européenne certaines dépenses effectuées par les États membres au titre du Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)

[notifiée sous le numéro C(2019) 869]

(Les textes en langues allemande, anglaise, espagnole, française, grecque, italienne, néerlandaise, portugaise, roumaine, suédoise et tchèque sont les seuls faisant foi.)

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) nº 1306/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au financement, à la gestion et au suivi de la politique agricole commune et abrogeant les règlements (CEE) nº 352/78, (CE) nº 165/94, (CE) nº 2799/98, (CE) nº 814/2000, (CE) nº 1290/2005 et (CE) nº 485/2008 du Conseil [1], et notamment son article 52,

après consultation du comité des Fonds agricoles,

considérant ce qui suit:

(1) Conformément à l'article 52 du règlement (UE) nº 1306/2013, la Commission procède aux vérifications nécessaires, communique aux États membres les résultats de ces vérifications, prend connaissance des observations émises par ceux-ci, engage des discussions bilatérales pour parvenir à un accord avec les États membres concernés et communique formellement ses conclusions à ces derniers.

(2) Les États membres ont eu la possibilité de demander l'ouverture d'une procédure de conciliation. Cette possibilité a été utilisée dans certains cas, et les rapports émis à l'issue de la procédure ont été examinés par la Commission.

(3) Conformément au règlement (UE) nº 1306/2013, seules les dépenses agricoles effectuées conformément au droit de l'Union peuvent être financées.

(4) Il ressort des vérifications effectuées, des discussions bilatérales et des procédures de conciliation qu'une partie des dépenses déclarées par les États membres ne remplit pas cette condition et ne peut donc être financée au titre du Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader).

(5) Il y a lieu d'indiquer les montants qui n'ont pas été reconnus comme pouvant être imputés au FEAGA et au Feader. Ces montants ne concernent pas les dépenses effectuées plus de vingt-quatre mois avant la communication écrite de la Commission aux États membres des résultats des vérifications.

(6) Le calcul des montants écartés du financement de l'Union par la présente décision devrait également tenir compte de toute réduction ou suspension appliquée conformément à l'article 41 du règlement (UE) nº 1306/2013, étant donné que ces réductions ou suspensions ont un caractère provisoire et sont sans préjudice des décisions prises en application des articles 51 et 52 dudit règlement.

(7) Pour les cas visés à la présente décision, l'évaluation des montants à écarter en raison de leur non-conformité au droit de l'Union a été notifiée par la Commission aux États membres dans le cadre d'un rapport de synthèse [2].

(8) La présente décision ne préjuge en rien des conséquences financières que la Commission pourrait tirer d'arrêts rendus par la Cour de justice de l'Union européenne dans des affaires en instance à la date du 15 novembre 2018,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Les montants indiqués en annexe, qui concernent les dépenses engagées par les organismes payeurs agréés des États membres et déclarées dans le cadre du FEAGA ou du Feader, sont écartés du financement de l'Union.

[1] JO L 347 du 20.12.2013, p. 549.
[2] Ares(2019)404605.

Article 2

Le Royaume de Belgique, la République tchèque, la République fédérale d'Allemagne, la République hellénique, l'Irlande, le Royaume d'Espagne, la République française, la République italienne, le Royaume des Pays-Bas, la République d'Autriche, la République portugaise, la Roumanie et le Royaume de Suède sont destinataires de la présente décision.

Fait à Bruxelles, le 12 février 2019.

Par la Commission

Phil HOGAN

Membre de la Commission

ANNEXE

Poste budgétaire: 05070107

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
CZ	Conditionnalité	2011	Remboursement à la suite de l'arrêt dans l'affaire T-627/16	TAUX FORFAITAIRE	2,00 %	EUR	423 793,95	3,36	423 790,59
	Conditionnalité	2011	Remboursement à la suite de l'arrêt dans l'affaire T-627/16	TAUX FORFAITAIRE	10,00 %	EUR	2 118 969,77	16,78	2 118 952,99
					Total CZ:	**EUR**	**2 542 763,72**	**20,14**	**2 542 743,58**
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
SE	Aides directes découplées	2014	Remboursement à la suite de l'arrêt dans l'affaire T-260/16	TAUX FORFAITAIRE	2,00 %	EUR	8 811 286,44	0,00	8 811 286,44
					Total SE:	**EUR**	**8 811 286,44**	**0,00**	**8 811 286,44**

Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
EUR	11 354 050,16	20,14	11 354 030,02

Poste budgétaire: 6701

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
AT	Aides directes découplées	2016	Droits au paiement — article 24, paragraphe 6, du règlement (UE) nº 1307/2013	PONCTUEL		EUR	– 2 762 784,00	0,00	– 2 762 784,00
	Aides directes découplées	2017	Droits au paiement — article 24, paragraphe 6, du règlement (UE) nº 1307/2013	PONCTUEL		EUR	– 5 268 498,00	0,00	– 5 268 498,00
	Aides directes découplées	2016	Qualité du SIPA — au prorata — seuil de 10 %	PONCTUEL		EUR	– 95 167,00	0,00	– 95 167,00

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Aides directes découplées	2017	Qualité du SIPA — au prorata — seuil de 10 %	PONCTUEL		EUR	– 95 167,00	0,00	– 95 167,00
	Aides directes découplées	2017	Qualité du SIPA — facteurs prorata	PONCTUEL		EUR	– 639 853,00	0,00	– 639 853,00
	Aides directes découplées	2016	Qualité du SIPA — facteurs prorata	PONCTUEL		EUR	– 538 452,00	0,00	– 538 452,00
					Total AT:	**EUR**	**– 9 399 921,00**	**0,00**	**– 9 399 921,00**
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
DE	Certification	2017	CEB/2018/020/DE - erreurs dans le FEAGA et le Feader	PONCTUEL		EUR	– 162,53	0,00	– 162,53
					Total DE:	**EUR**	**– 162,53**	**0,00**	**– 162,53**
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
ES	Autres aides directes - POSEI (2014+)	2015	Surface ayant bénéficié d'une aide pour la production de tomates qui n'ont pas été exportées	PONCTUEL		EUR	– 617 823,18	0,00	– 617 823,18
	Autres aides directes - POSEI (2014+)	2016	Surface ayant bénéficié d'une aide pour la production de tomates qui n'ont pas été exportées	PONCTUEL		EUR	– 433 756,91	0,00	– 433 756,91
	Autres aides directes - POSEI (2014+)	2017	Surface ayant bénéficié d'une aide pour la production de tomates qui n'ont pas été exportées	PONCTUEL		EUR	– 424 985,80	0,00	– 424 985,80
	Certification	2016	Erreurs connues FEAGA	PONCTUEL		EUR	– 374 098,28	– 363 476,73	– 10 621,55

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Certification	2016	Erreurs connues (relatives au FEAGA — hors SIGC)	PONCTUEL		EUR	– 861 340,55	– 412 107,97	– 449 232,58
	Autres aides directes - POSEI (2014+)	2015	Détermination non conforme de la surface admissible au paiement lors des contrôles administratifs: une tolérance non autorisée de 1 % est utilisée	PONCTUEL		EUR	– 4 472,38	0,00	– 4 472,38
	Autres aides directes - POSEI (2014+)	2016	Détermination non conforme de la surface admissible au paiement lors des contrôles administratifs: une tolérance non autorisée de 1 % est utilisée	PONCTUEL		EUR	– 901,63	0,00	– 901,63
	POSEI (2014+)	2015	RSA - commerce régional: non-respect des quantités maximales de produits transformés qui peuvent être exportées chaque année dans le cadre du commerce régional à partir des îles Canaries, annexe V du règlement (UE) nº 180/2014, code NC 1901 90	PONCTUEL		EUR	– 12 501,12	0,00	– 12 501,12
					Total ES:	**EUR**	**– 2 729 879,85**	**– 775 584,70**	**– 1 954 295,15**

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
FR	Certification	2015	Ponctuelle: erreur connue	PONCTUEL		EUR	– 3 008,88	0,00	– 3 008,88
	Certification	2015	Ponctuelle: gestion des irrégularités	PONCTUEL		EUR	– 1 450 566,69	0,00	– 1 450 566,69
	Certification	2015	Ponctuelle: tests de validation	PONCTUEL		EUR	– 76 266,65	– 88,75	– 76 177,90
					Total FR:	**EUR**	**– 1 529 842,22**	**– 88,75**	**– 1 529 753,47**

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
GR	Fruits et légumes - Programmes opérationnels, y compris retraits	2015	Lacunes observées dans deux contrôles clés	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 515 238,30	– 344,73	– 514 893,57
	Fruits et légumes - Programmes opérationnels, y compris retraits	2016	Lacunes observées dans deux contrôles clés	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 525 168,09	0,00	– 525 168,09
	Fruits et légumes - Programmes opérationnels, y compris retraits	2017	Lacunes observées dans deux contrôles clés	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 501 093,03	0,00	– 501 093,03
	Exploitations apicoles	2015	Lacunes dans les contrôles sur place et aucune sanction appliquée	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 2 543,94	0,00	– 2 543,94
	Exploitations apicoles	2016	Lacunes dans les contrôles sur place et aucune sanction appliquée	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 2 887,86	0,00	– 2 887,86
	Exploitations apicoles	2017	Lacunes dans les contrôles sur place et aucune sanction appliquée	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 3 614,40	0,00	– 3 614,40
	Fruits et légumes - Programmes opérationnels, y compris retraits	2018	Exercice 2018 jusqu'en février — lacunes dans deux contrôles clés	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 16 468,70	0,00	– 16 468,70
	Autres aides directes - POSEI (2014+)	2015	Lacunes dans les contrôles sur place et aucune sanction appliquée dans les îles mineures de la mer Égée (SAI)	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 56 942,35	0,00	– 56 942,35
	Autres aides directes - POSEI (2014+)	2016	Lacunes dans les contrôles sur place et aucune sanction appliquée dans les îles mineures de la mer Égée (SAI)	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 57 827,79	0,00	– 57 827,79
	Autres aides directes - POSEI (2014+)	2017	Lacunes dans les contrôles sur place et aucune sanction appliquée dans les îles mineures de la mer Égée (SAI)	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 56 383,70	0,00	– 56 383,70
					Total GR:	**EUR**	**– 1 738 168,16**	**– 344,73**	**– 1 737 823,43**

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
IE	Irrégularités	2015	Insuffisances dans la gestion des dettes	PONCTUEL		EUR	– 324 716,97	0,00	– 324 716,97
	Irrégularités	2015	Lacunes dans des contrôles clés:	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 309 730,38	– 2 610,77	– 307 119,61
					Total IE:	**EUR**	**– 634 447,35**	**– 2 610,77**	**– 631 836,58**
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
IT	Certification	2016	Dettes antérieures à 2008	PONCTUEL		EUR	– 7 544 556,82	0,00	– 7 544 556,82
	Apurement des comptes – Apurement de conformité	2007	Réémission des paiements en faveur des bénéficiaires en 2008 après leur déclaration au Fonds en 2007	PONCTUEL	0,00 %	EUR	– 31 246,05	0,00	– 31 246,05
					Total IT:	**EUR**	**– 7 575 802,87**	**0,00**	**– 7 575 802,87**
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
RO	Aides directes découplées	2010	SIPA - Contrôles croisés et lacunes dans des contrôles sur place, année de demande 2009 - RPUS	MONTANT ESTIMÉ		EUR	– 23 154 676,68	– 46 309,35	– 23 108 367,33
	Aides directes découplées	2011	SIPA - Contrôles croisés et lacunes dans des contrôles sur place, année de demande 2010 - RPUS	MONTANT ESTIMÉ		EUR	– 20 574 656,79	0,00	– 20 574 656,79
					Total RO:	**EUR**	**– 43 729 333,47**	**– 46 309,35**	**– 43 683 024,12**
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
SE	Aides directes découplées	2016	Exactitude des échelles du SIPA et du ESPG (prairies permanentes sensibles d'un point de vue environnemental)	PONCTUEL		EUR	– 4 038,74	0,00	– 4 038,74

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Aides directes découplées	2017	Exactitude des échelles du SIPA et du ESPG	PONCTUEL		EUR	– 4 124,26	0,00	– 4 124,26
	Aides directes découplées	2016	Distinction entre terres en jachère herbeuse et prairies temporaires	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 7 116 696,66	– 157 127,27	– 6 959 569,39
	Aides directes découplées	2017	Distinction entre terres en jachère herbeuse et prairies temporaires	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 7 517 150,74	– 390 044,95	– 7 127 105,79
	Aides directes découplées	2016	Contrôles sur place en nombre et de qualité suffisants	TAUX FORFAITAIRE	2,00 %	EUR	– 562 860,06	– 2 557,41	– 560 302,65
	Aides directes découplées	2017	Contrôles sur place en nombre et de qualité suffisants	TAUX FORFAITAIRE	2,00 %	EUR	– 903,80	– 3,90	– 899,90
	Aides directes découplées	2017	Contrôles sur place en nombre et de qualité suffisants	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 1 427 157,53	– 2 462,89	– 1 424 694,64
	Aides directes découplées	2016	Prorata appliqué de manière inappropriée	PONCTUEL		EUR	– 48 691,52	0,00	– 48 691,52
	Aides directes découplées	2017	Prorata appliqué de manière inappropriée	PONCTUEL		EUR	– 45 214,48	0,00	– 45 214,48
					Total SE:	**EUR**	**– 16 726 837,79**	**– 552 196,42**	**– 16 174 641,37**

Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
EUR	– 84 064 395,24	– 1 377 134,72	– 82 687 260,52

Poste budgétaire: 6711

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
AT	Feader Développement rural - Connaissance et innovation	2016	Absence de piste d'audit en ce qui concerne l'évaluation du caractère raisonnable des coûts - M16 - Exercice 2016	TAUX FORFAITAIRE	2,00 %	EUR	– 21 082,63	0,00	– 21 082,63
	Feader Développement rural - Connaissance et innovation	2017	Absence de piste d'audit en ce qui concerne l'évaluation du caractère raisonnable des coûts - M16 - Exercice 2017	TAUX FORFAITAIRE	2,00 %	EUR	– 15 936,07	0,00	– 15 936,07
	Feader Développement rural - Connaissance et innovation	2016	Absence de piste d'audit en ce qui concerne l'évaluation du caractère raisonnable des coûts - M1 - Exercice 2016	TAUX FORFAITAIRE	2,00 %	EUR	– 14 491,20	0,00	– 14 491,20
	Feader Développement rural - Connaissance et innovation	2017	Absence de piste d'audit en ce qui concerne l'évaluation du caractère raisonnable des coûts - M1 - Exercice 2017	TAUX FORFAITAIRE	2,00 %	EUR	– 16 281,84	0,00	– 16 281,84
	Feader Développement rural - Connaissance et innovation	2016	Absence de piste d'audit en ce qui concerne l'évaluation du caractère raisonnable des coûts - M3 - Exercice 2016	TAUX FORFAITAIRE	2,00 %	EUR	– 9 485,57	0,00	– 9 485,57
	Feader Développement rural - Connaissance et innovation	2017	Absence de piste d'audit en ce qui concerne l'évaluation du caractère raisonnable des coûts - M3 - Exercice 2017	TAUX FORFAITAIRE	2,00 %	EUR	– 10 215,31	0,00	– 10 215,31
					Total AT:	**EUR**	**– 87 492,62**	**0,00**	**– 87 492,62**
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
BE	Feader Développement rural - Mesures bénéficiant d'une aide à taux forfaitaire	2015	Absence et déficiences de contrôles clés Absence d'un contrôle auxiliaire	TAUX FORFAITAIRE	7,00 %	EUR	– 65 667,11	0,00	– 65 667,11
	Feader Développement rural, Investissements - Bénéficiaires privés	2015	Absence et déficiences de contrôles clés Absence d'un contrôle auxiliaire	TAUX FORFAITAIRE	10,00 %	EUR	– 663 989,13	0,00	– 663 989,13

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Feader Développement rural - Mesures bénéficiant d'une aide à taux forfaitaire	2015	Absence et déficiences de contrôles clés Absence d'un contrôle auxiliaire	TAUX FORFAITAIRE	10,00 %	EUR	– 224 305,01	– 21 670,95	– 202 634,06
	Feader Développement rural - Mesures bénéficiant d'une aide à taux forfaitaire	2016	Absence et déficiences de contrôles clés Absence d'un contrôle auxiliaire	TAUX FORFAITAIRE	7,00 %	EUR	– 128 715,39	0,00	– 128 715,39
	Feader Développement rural, Investissements - Bénéficiaires privés	2016	Absence et déficiences de contrôles clés Absence d'un contrôle auxiliaire	TAUX FORFAITAIRE	10,00 %	EUR	– 871 916,33	0,00	– 871 916,33
	Feader Développement rural - Mesures bénéficiant d'une aide à taux forfaitaire	2016	Absence et déficiences de contrôles clés Absence d'un contrôle auxiliaire	TAUX FORFAITAIRE	10,00 %	EUR	– 132 163,98	0,00	– 132 163,98
	Feader Développement rural, Investissements - Bénéficiaires privés	2016	Absence et déficiences de contrôles clés Absence d'un contrôle auxiliaire	PONCTUEL		EUR	– 34 362,79	0,00	– 34 362,79
	Feader Développement rural - Mesures bénéficiant d'une aide à taux forfaitaire	2016	Absence et déficiences de contrôles clés Absence d'un contrôle auxiliaire	PONCTUEL		EUR	– 621 040,86	– 621 040,86	0,00
	Feader Développement rural - Mesures bénéficiant d'une aide à taux forfaitaire	2017	Absence et déficiences de contrôles clés Absence d'un contrôle auxiliaire	TAUX FORFAITAIRE	7,00 %	EUR	– 3 391,35	0,00	– 3 391,35

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Feader Développement rural, Investissements - Bénéficiaires privés	2017	Absence et déficiences de contrôles clés Absence d'un contrôle auxiliaire	TAUX FORFAITAIRE	10,00 %	EUR	– 164 804,35	0,00	– 164 804,35
	Feader Développement rural - Mesures bénéficiant d'une aide à taux forfaitaire	2017	Absence et déficiences de contrôles clés Absence d'un contrôle auxiliaire	TAUX FORFAITAIRE	10,00 %	EUR	– 6 070,22	0,00	– 6 070,22
	Feader Développement rural - Mesures bénéficiant d'une aide à taux forfaitaire	2017	Absence et déficiences de contrôles clés Absence d'un contrôle auxiliaire	PONCTUEL		EUR	– 34 690,79	0,00	– 34 690,79
	Feader Développement rural - Mesures forestières	2016	Déficiences de contrôles clés.	PONCTUEL		EUR	– 23 742,86	0,00	– 23 742,86
					Total BE:	**EUR**	**– 2 974 860,17**	**– 642 711,81**	**– 2 332 148,36**
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
DE	Certification	2017	CEB/2018/020/DE - erreurs dans le FEAGA et le Feader	PONCTUEL		EUR	– 97 411,09	0,00	– 97 411,09
					Total DE:	**EUR**	**– 97 411,09**	**0,00**	**– 97 411,09**
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
FR	Certification	2016	Erreur connue détectée lors du test de validation HSIGC_20	PONCTUEL		EUR	– 6 125,06	0,00	– 6 125,06

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Certification	2016	Erreur connue détectée lors du test de validation HSIGC_22	PONCTUEL		EUR	– 6 907,00	0,00	– 6 907,00
	Certification	2016	Erreur connue détectée lors du test de validation HSIGC_32	PONCTUEL		EUR	– 16 949,09	0,00	– 16 949,09
	Certification	2016	Erreur connue détectée lors du test de validation HSIGC_5	PONCTUEL		EUR	– 399,02	0,00	– 399,02
	Certification	2015	Erreur connue Test de conformité n°8 HSIGC	PONCTUEL		EUR	– 44,55	0,00	– 44,55
	Certification	2016	Erreur extrapolée sur le 5e trimestre du programme de développement rural 2007-2013	MONTANT ESTIMÉ		EUR	– 996 414,95	0,00	– 996 414,95
	Certification	2015	Erreur la plus probable détectée sur les 4 premiers trimestres du dernier exercice de développement rural	MONTANT ESTIMÉ		EUR	– 430 526,99	0,00	– 430 526,99
					Total FR:	**EUR**	**– 1 457 366,66**	**0,00**	**– 1 457 366,66**

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
IT	Apurement des comptes – Apurement de conformité	2007	Dette non enregistrée à l'annexe III	PONCTUEL	0,00 %	EUR	– 330 771,05	0,00	– 330 771,05
	Certification	2017	ELLP pour la population Feader	MONTANT ESTIMÉ		EUR	– 766 522,66	– 70 653,34	– 695 869,32
					Total IT:	**EUR**	**– 1 097 293,71**	**– 70 653,34**	**– 1 026 640,37**

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
NL	Certification	2015	Apurement des comptes Feader pour l'exercice de clôture 2007-2013 La correction financière est constituée par la somme de l'ELLP pour les T1-T4 (323 284,12 EUR)	MONTANT ESTIMÉ		EUR	– 323 284,12	– 30 599,35	– 292 684,77
	Certification	2016	Apurement des comptes Feader pour l'exercice de clôture 2007-2013 La correction financière est constituée par la somme de l'ELLP pour le T5 (666 290,00 EUR)	MONTANT ESTIMÉ		EUR	– 666 290,00	0,00	– 666 290,00
					Total NL:	**EUR**	**– 989 574,12**	**– 30 599,35**	**– 958 974,77**
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
PT	Feader Développement rural - Axes 1 + 3 - Mesures axées sur les investissements (2007-2013)	2010	Lacunes dans les contrôles du statut de PME	PONCTUEL		EUR	– 986 742,27	– 19 734,85	– 967 007,42
	Feader Développement rural - Axes 1 + 3 - Mesures axées sur les investissements (2007-2013)	2011	Lacunes dans les contrôles du statut de PME	PONCTUEL		EUR	– 661 912,45	– 13 238,25	– 648 674,20
	Feader Développement rural - Axes 1 + 3 - Mesures axées sur les investissements (2007-2013)	2012	Lacunes dans les contrôles du statut de PME	PONCTUEL		EUR	– 383 755,22	– 7 675,10	– 376 080,12
	Feader Développement rural - Axes 1 + 3 - Mesures axées sur les investissements (2007-2013)	2013	Lacunes dans les contrôles du statut de PME	PONCTUEL		EUR	– 2 742 818,76	– 54 856,38	– 2 687 962,38

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Feader Développement rural - Investissements - Bénéficiaires privés	2014	Lacunes dans les contrôles du statut de PME	PONCTUEL		EUR	– 1 090 453,19	– 11 739,23	– 1 078 713,96
	Feader Développement rural - Investissements - Bénéficiaires privés	2015	Lacunes dans les contrôles du statut de PME	PONCTUEL		EUR	– 1 631 769,52	– 6 527,08	– 1 625 242,44
	Feader Développement rural - Investissements - Bénéficiaires privés	2016	Lacunes dans les contrôles du statut de PME	PONCTUEL		EUR	– 593 335,15	0,00	– 593 335,15
					Total PT:	**EUR**	**– 8 090 786,56**	**– 113 770,89**	**– 7 977 015,67**
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
RO	Feader Développement rural - Mesures bénéficiant d'une aide à taux forfaitaire	2015	Création de conditions artificielles en vue de bénéficier d'une aide financière supérieure au plafond réglementaire	PONCTUEL		EUR	– 112 285,43	0,00	– 112 285,43
	Feader Développement rural - Mesures bénéficiant d'une aide à taux forfaitaire	2016	Création de conditions artificielles en vue de bénéficier d'une aide financière supérieure au plafond réglementaire	PONCTUEL		EUR	– 299 457,90	0,00	– 299 457,90
	Feader Développement rural - Axe 2 (2007-2013, mesures liées à la surface)	2010	Déduction de RD2/2011/010/RO — année de demande 2010	MONTANT ESTIMÉ		EUR	2 731 178,66	5 486,46	2 725 692,20
	Feader Développement rural - Investissements - Bénéficiaires publics	2014	Lacunes dans les contrôles relatifs au critère d'admissibilité des projets (agro-tourisme ou hébergement touristique en zones rurales)	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 35 915,55	– 18 124,26	– 17 791,29
	Feader Développement rural - Mesures bénéficiant d'une aide à taux forfaitaire	2015	Lacunes dans les contrôles relatifs au critère d'admissibilité des projets (agro-tourisme ou hébergement touristique en zones rurales)	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 847 408,37	0,00	– 847 408,37

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Feader Développement rural - Mesures bénéficiant d'une aide à taux forfaitaire	2016	Lacunes dans les contrôles relatifs au critère d'admissibilité des projets (agro-tourisme ou hébergement touristique en zones rurales)	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 718 001,23	0,00	– 718 001,23
	Certification	2015	Erreur connue (avances) + erreur de mise en concordance	PONCTUEL		EUR	– 343 392,94	– 10 564,52	– 332 828,42
	Certification	2015	Erreur connue (hors SIGC)	PONCTUEL		EUR	– 7 479,27	– 7 479,27	0,00
	Feader Développement rural - Complément aux paiements directs (2007-2013)	2010	SIPA - Contrôles croisés et lacunes dans des contrôles sur place, année de demande 2009 - CNDP	MONTANT ESTIMÉ		EUR	– 3 702 778,52	0,00	– 3 702 778,52
	Feader Développement rural - Axe 2 (2007-2013, mesures liées à la surface)	2009	SIPA - Contrôles croisés et lacunes dans des contrôles sur place, année de demande 2009 - DR	MONTANT ESTIMÉ		EUR	– 11 640 416,05	– 0,17	– 11 640 415,88
	Feader Développement rural - Axe 2 (2007-2013, mesures liées à la surface)	2010	SIPA - Contrôles croisés et lacunes dans des contrôles sur place, année de demande 2009 - DR	MONTANT ESTIMÉ		EUR	– 12 554 382,97	– 25 219,59	– 12 529 163,38
	Feader Développement rural - Axe 2 (2007-2013, mesures liées à la surface)	2010	SIPA - Contrôles croisés et lacunes dans des contrôles sur place, année de demande 2010 - DR	MONTANT ESTIMÉ		EUR	– 26 997 516,00	– 54 233,35	– 26 943 282,65
	Certification	2015	Erreur la plus probable (SIGC et hors SIGC) + exercices 2015 et 2016	MONTANT ESTIMÉ		EUR	– 34 194 181,65	– 7 411 850,18	– 26 782 331,47
	Certification	2016	Erreur la plus probable (SIGC et hors SIGC) + exercices 2015 et 2016	MONTANT ESTIMÉ		EUR	– 9 947 831,00	– 2 719 256,79	– 7 228 574,21
					Total RO:	**EUR**	**– 98 669 868,22**	**– 10 241 241,67**	**– 88 428 626,55**

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
SE	Feader Développement rural - Investissements - Bénéficiaires privés	2017	Correction pour la période de transition - Exercices 2016-2017-2018: M01 (auparavant 111), M04 (auparavant 121) et M07 (auparavant 321)	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 136,58	0,00	– 136,58
	Feader Développement rural - Investissements - Bénéficiaires publics	2017	Correction pour la période de transition Exercices 2016-2017-2018: M01 (auparavant 111), M04 (auparavant 121) et M07 (auparavant 321)	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 254,37	0,00	– 254,37
	Feader Développement rural - Connaissance et innovation	2017	Correction pour la période de transition - Exercices 2016-2017-2018: M01 (auparavant 111), M04 (auparavant 121) et M07 (auparavant 321)	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 314,51	0,00	– 314,51
	Feader Développement rural - Investissements- Bénéficiaires publics	2018	Correction pour la période de transition - Exercices 2016-2017-2018: M01 (auparavant 111), M04 (auparavant 121) et M07 (auparavant 321)	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 497,91	0,00	– 497,91
	Feader Développement rural - Connaissance et innovation	2018	Correction pour la période de transition - Exercices 2016-2017-2018: M01 (auparavant 111), M04 (auparavant 121) et M07 (auparavant 321)	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 36,65	0,00	– 36,65
	Feader Développement rural - Mesures bénéficiant d'une aide à taux forfaitaire	2015	Lacunes dans des contrôles clés Sélection et évaluation de projets Évaluation du caractère raisonnable des coûts - M312	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 85 400,97	– 85 400,97	0,00
	Feader Développement rural - Mesures bénéficiant d'une aide à taux forfaitaire	2016	Lacunes dans des contrôles clés Sélection et évaluation de projets Évaluation du caractère raisonnable des coûts - M312	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 20 805,06	0,00	– 20 805,06
	Feader Développement rural, Investissements - Bénéficiaires publics	2015	Lacunes dans des contrôles clés Sélection et évaluation de projets Évaluation du caractère raisonnable des coûts - M321	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 1 009 988,55	– 1 009 988,55	0,00

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Feader Développement rural - Investissements - Bénéficiaires publics	2016	Lacunes dans des contrôles clés Sélection et évaluation de projets Évaluation du caractère raisonnable des coûts - M321	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 10 921,32	0,00	– 10 921,32
	Feader Développement rural - Connaissance et innovation	2015	Lacunes dans des contrôles clés Sélection et évaluation de projets (M111, M331) Vérification appropriée de toutes les demandes de paiement (M331)	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 780 486,39	– 1 632,52	– 778 853,87
	Feader Développement rural - Connaissance et innovation	2016	Lacunes dans des contrôles clés Sélection et évaluation de projets (M111, M331) Vérification appropriée de toutes les demandes de paiement (M331)	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 226 592,89	0,00	– 226 592,89
	Feader Développement rural - Investissements - Bénéficiaires privés	2015	Lacunes dans des contrôles clés Sélection et évaluation de projets - M121	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 115 476,12	– 115 476,12	0,00
	Feader Développement rural - Investissements - Bénéficiaires privés	2016	Lacunes dans des contrôles clés Sélection et évaluation de projets - M121	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	– 349,35	0,00	– 349,35
					Total SE:	**EUR**	**– 2 251 260,67**	**– 1 212 498,16**	**– 1 038 762,51**

Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
EUR	– 115 715 913,82	– 12 311 475,22	– 103 404 438,60